

# Guide du parent été 2025

## Camp de jour Mont-Tremblant

**Cet été, on bouge!**



**Les activités du camp de jour s'adressent  
aux 4 à 12 ans (pré-maternelle complétée).**

## Table des matières

<b>Pour nous joindre.....</b>	<b>3</b>
<b>Inscriptions .....</b>	<b>4</b>
À faire avant les inscriptions .....	4
Période d’inscription – 23 avril au 19 mai .....	4
Modalités de paiement.....	4
Tarification.....	5
Politique d’annulation et de remboursement .....	6
Reçu d’impôt.....	6
<b>Renseignements généraux.....</b>	<b>7</b>
Horaire et sites.....	7
Âge requis et ratios .....	7
<b>Communication aux parents .....</b>	<b>8</b>
Effets personnels .....	9
À mettre dans le sac à dos .....	9
Arrivée et départ des enfants .....	9
Absences .....	10
Baignade au Complexe aquatique .....	10
Formation des employés .....	10
Sorties.....	11
Frais / pénalité.....	12
<b>Programme d’accompagnement .....</b>	<b>12</b>
<b>Code de vie .....</b>	<b>13</b>
<b>Sécurité.....</b>	<b>14</b>

La mission de l'entreprise est de toujours se distinguer en offrant un service de qualité. Nous offrons pour les jeunes de 4 à 12 ans, une multitude de jeux de façon à ce que chaque enfant puisse vivre la programmation de camp de jour la plus riche et la plus complète qui soit, dans un environnement à la fois sécuritaire et stimulant. Un été formidable vous attend!

---

## Pour nous joindre

---

### Bureaux administratifs

---

#### Horaire des bureaux (jusqu'au 21 juin)

Lundi au vendredi

9 h à 17 h

#### Horaire des bureaux (à partir du 25 juin)

Lundi au vendredi

6 h 30 à 17 h 30



Bureau : 1 855 477-3003



[campsaes@gvl-inc.com](mailto:campsaes@gvl-inc.com)

**Il est important, lorsque vous nous envoyez un courriel, de mentionner la ville ou la municipalité et le nom de l'enfant.**

### Programme d'accompagnement

---



Accompagnement : 514 346-3146 (jusqu'au 23 juin)



[accompagnement@gvl-inc.com](mailto:accompagnement@gvl-inc.com)

### Personnel du camp

---

Le numéro de cellulaire pour joindre le personnel du camp sera inscrit sur votre info camp, envoyé chaque jeudi. Nous vous demandons de communiquer avec le camp seulement pour une raison importante, car la priorité de l'équipe en place est de s'occuper des enfants.

---

# Inscriptions

---

## À faire avant les inscriptions

Afin d'optimiser et faciliter le processus d'inscription, voici quelques étapes à suivre **AVANT** la période d'inscription:

- Ouvrir un dossier ou le mettre à jour si vous en avez déjà un;
- Lire le guide du parent.

---

## Période d'inscription – 23 avril au 19 mai

---

En ligne à [www.gvl-rive-nord.com/camp/camp-de-jour-mont-tremblant/](http://www.gvl-rive-nord.com/camp/camp-de-jour-mont-tremblant/)  
Paiement par carte de crédit (Visa, Mastercard ou Visa Débit) obligatoire.

Résident·e·s (carte Accès requise) :  
À partir du 23 avril, 10 h

En ligne à [gvl-rive-nord.com](http://gvl-rive-nord.com)  
ou  
Par téléphone au 450 477-3003

Non-résident·e·s :  
À partir du 1<sup>er</sup> mai, 10 h

**Une fois l'inscription confirmée, pour faire l'ajout de semaines ou du service de garde, vous devez communiquer avec nous par téléphone, car il sera impossible de modifier la fiche d'inscription en ligne.**

---

## Modalités de paiement

---

Carte de crédit Visa,  
Mastercard ou Visa Débit

Il est possible de payer en deux versements. Les montants seront prélevés aux dates suivantes:

- 1<sup>er</sup> versement : en date de l'inscription
- 2<sup>e</sup> versement : 6 juin

*Des frais de 20 \$ seront appliqués pour chaque paiement récurrent par carte de crédit qui est refusé. Il est de votre responsabilité de communiquer avec nous si vous changez de carte, peu importe la raison (fraude, perte, vol, expiration...). AUCUNE exception ne sera faite.*

Chèques  
Faire les chèques au nom de  
GVL Rive-Nord inc. Indiquer le  
nom de l'enfant ainsi que  
Mont-Tremblant au verso du  
chèque.

Il est possible de faire jusqu'à 2 versements.

- 1<sup>er</sup> versement : en date de l'inscription
- 2<sup>e</sup> versement : 6 juin

- *Des frais de 20 \$ seront appliqués pour chaque chèque sans provision.*
- *Les chèques raturés ou initialés ne seront pas acceptés.*
- *AUCUN chèque ne sera accepté après le 6 juin.*

Service (offerts aux 4 à 12 ans)	Coût
<p align="center"><b>Camp régulier</b> Service d'accueil à partir de 7 h inclus</p>	<p><b>Résidente (avec carte Accès Mont-Tremblant)</b> 499 \$/été 33 \$/(25 au 27 juin) 93,50 \$/semaine</p>
	<p><b>Non-résidente (pour toutes et tous)</b> 1 796,30 \$/été 75,90 \$/(25 au 27 juin) 215,05 \$/semaine</p>
<p align="center"><b>Service de garde 16 h à 18 h</b> (Semaines 1 à 8)</p>	<p><b>Résidente (avec carte Accès Mont-Tremblant)</b> 130 \$/été 10 \$/(25 au 27 juin) 15 \$/semaine (30 juin au 22 août)</p>
	<p><b>Non-résidente (pour toutes et tous)</b> 11,50 \$ (semaine du 25 au 27 juin) 149,50 \$/été 17,25 \$/semaine (30 juin au 22 août)</p>
	<p><b>Pour tous</b> 11 \$/dépannage (maximum 5 dépannages/enfant) 10 \$/15 minutes de retard</p>
<p align="center"><b>9<sup>e</sup> semaine (18 au 22 août)</b></p>	<p><b>Résidente (avec carte Accès Mont-Tremblant)</b> 50 \$/semaine <b>Non-résidente (pour toutes et tous)</b> 57,50 \$/semaine</p>

Les rabais suivants sont accordés pour les inscriptions au camp de jour :

- 15 % sur les frais d'inscription pour le deuxième enfant d'une même famille résidant à la même adresse et inscrit au programme;
- 25 % sur les frais d'inscriptions pour le troisième enfant et plus résidant à la même adresse, lorsque les 2 premiers enfants sont inscrits au programme.

## Politique d'annulation et de remboursement

---

### Annulation effectuée avant le 17 juin :

- Aucune pénalité.

### En cas d'annulation effectuée après le 18 juin, les conditions suivantes s'appliquent :

- Pénalité de 10 % des journées annulées ou 50 \$ sera facturé (le plus petit montant des deux). Il est également possible d'avoir un crédit (sans frais) pour l'an prochain.
- Les remboursements pour la semaine en cours seront possibles sur présentation d'un billet médical.

### Marche à suivre pour faire une annulation :

- Toute demande d'annulation et de remboursement doit être faite en remplissant le formulaire de résiliation disponible sur notre site internet ou au <https://forms.gle/tXRAePzzbdtg8zj8>.
  1. [www.gvl-rive-nord.com](http://www.gvl-rive-nord.com);
  2. Camps de jours et ensuite « nos camps »;
  3. Dans « liens pertinents », choisir « demande d'annulation ».

Aucun message téléphonique ni verbal au personnel des camps ne sera pris en considération.

Nous n'accordons aucun crédit ou remboursement pour des jours ou semaines antérieures aux demandes d'annulation ou de remboursement.

## Reçu d'impôt

---

Pour recevoir le relevé 24 émis en janvier 2026, vous devez vous rendre sur "Mon dossier" et cliquer sur "Reçus d'impôts / dons". Dans « relevé 24 » cocher le parent bénéficiaire du relevé, inscrire le % ainsi que le numéro d'assurance sociale du parent. Pour les familles recomposées, veuillez communiquer avec nous au (450) 477-3003.

Pour tout changement relatif à votre relevé 24, veuillez communiquer avec nous à l'adresse suivante : [campsaes@gvl-inc.com](mailto:campsaes@gvl-inc.com).

---

## Renseignements généraux

---

### Horaire et sites

---

Le camp débute le 25 juin et se termine le 22 août. Veuillez prendre note que le camp sera **ouvert** le 1<sup>er</sup> juillet.

Horaire de la journée d'activité	Horaire du service d'accueil (gratuit)	Horaire du service de garde
9 h à 16 h	<b>Église du Village</b> : 7 h à 8 h 30 (L'horaire est le suivant, en tenant compte du temps nécessaire pour se rendre en autobus au camp) <b>École secondaire Curé-Mercure</b> : 7 h à 9 h	16 h à 18 h
<b>Lieux d'activités :</b> 25 au 27 juin Centre collégial Mont-Tremblant 635, boul. du Docteur-Gervais	30 juin au 15 août École secondaire Curé-Mercure 700, boul. du Docteur-Gervais	18 au 22 août Domaine Saint-Bernard

---

### Âge requis et ratios

---

Le camp est offert aux enfants de 4 à 12 ans (maternelle 4 ans complétée).

#### Les ratios sont les suivants :

Maternelle 4 ans : 1 animateur pour 8 enfants

5-6 ans : 1 animateur pour 10 enfants

7-8 ans : 1 animateur pour 12 enfants

9-12 ans : 1 animateur pour 15 enfants

La division des groupes est faite chaque semaine par les responsables en fonction de la date de naissance. Pour cette raison, les demandes de jumelage avec ami-e ou membre de la famille ne seront pas autorisées.

## Communication aux parents

Lors de l'inscription, il est important de nous fournir une adresse courriel valide, car toute la correspondance se fera par courriel. Chaque jeudi, nous vous ferons parvenir l'info-camp pour la semaine à venir.

Vous y trouverez toute l'information relative à votre camp, le matériel à mettre dans le sac à dos, les thèmes de la semaine, l'heure de départ pour la sortie ainsi que les coordonnées pour nous joindre.

Si votre enfant est inscrit à la sortie hebdomadaire, vous recevrez une 2<sup>e</sup> communication avec tous les renseignements relatifs à la sortie.

Dès la première semaine, si vous ne recevez pas l'information, il est important de vérifier votre boîte de courrier indésirable et si l'info camp ne s'y trouve pas, communiquez avec nous rapidement.

Pour vous assurer de recevoir les informations chaque semaine veuillez cocher les cases suivantes dans le dossier de chaque enfant et d'y inscrire votre adresse courriel.



✓ J'accepte que vous communiquiez avec moi par courriel.

✓ J'accepte que vous communiquiez avec moi par courriel concernant des activités auxquelles je suis inscrit(e).

✓ J'accepte que vous communiquiez avec moi par courriel avec des courriels de masse.

✓ J'accepte que vous communiquiez avec moi par courriel pour de la publicité.

✓ J'accepte que vous communiquiez avec moi par courriel pour des informations importantes/urgences seulement.

✓ J'accepte que vous communiquiez avec moi par SMS.

✓ J'accepte que vous communiquiez avec moi par SMS pour des informations importantes/urgences seulement.

✓ J'accepte que vous communiquiez avec moi par téléphone.

✓ J'accepte que vous communiquiez avec moi par téléphone pour des informations importantes/urgences seulement.

✓ J'accepte que vous puissiez partager mes données avec des tierces parties (exemple la bibliothèque. Veuillez communiquer avec nous pour connaître la liste complète).

\* Je (titulaire, tuteur) accepte que les données soit partagées.  
parent 1

### Groupe Facebook

Nous vous invitons à rejoindre notre groupe Facebook : [www.facebook.com/groups/campmonttreblant/](http://www.facebook.com/groups/campmonttreblant/). Ce groupe a pour objectif de vous transmettre des informations, des rappels ainsi que certains documents utiles. Il est conçu comme un outil pour aider les parents, mais les commentaires y sont désactivés pour garantir une diffusion claire et ordonnée des informations.

Toutes les communications importantes doivent se faire par courriel ou par téléphone.

## Effets personnels

---

Au camp, nous jouons, nous courons, nous dansons et nous nous amusons. Il se peut que les vêtements de vos enfants se salissent ou s'endommagent. Tentez de les habiller en conséquence. Il est important d'identifier les vêtements et les objets appartenant à votre enfant. Une table pour les objets perdus sera installée au camp. Pensez à y jeter un coup d'œil lorsque vous venez chercher votre enfant. Les camps se dégagent de toute responsabilité en cas de bris ou perte. Il sera possible de récupérer ceux-ci jusqu'à la dernière journée de camp. Ensuite, les objets non réclamés seront remis à un organisme.

## À mettre dans le sac à dos

---

- Un dîner froid ou un thermos, incluant 2 collations (les aliments contenant des traces de noix et d'arachides sont interdits);
- Une bouteille d'eau réutilisable;
- Maillot de bain;
- **Casque de bain obligatoire;**
- **VFI pour les enfants de 6 ans et moins, ou pour ceux qui en ont besoin.**
- Serviette de plage;
- Souliers d'eau (obligatoire pour les activités d'eau);
- Chapeau ou casquette;
- Crème solaire (idéalement en vaporisateur);
- Vêtements de rechange (au besoin).



**S.V.P., bien identifier le matériel et les vêtements de vos enfants.**

## Arrivée et départ des enfants

---

### Arrivée

- Le matin, les parents doivent accompagner l'enfant jusqu'à l'accueil;
- Si l'enfant est marcheur, nous vous demandons de vous présenter le premier matin pour signer la fiche santé et l'autorisation de quitter seul;
- L'arrivée de l'enfant au camp de jour doit se faire au plus tard **9 h 30**. Si votre enfant a un rendez-vous, nous pourrions faire une exception si le personnel en place au camp a été avisé la veille.

## Départ

- Vous recevrez par courriel quelques jours avant le début du camp un **code QR** pour chaque enfant. **Il est IMPORTANT de vérifier vos courriels indésirables, car la majorité du temps, le code QR s'y retrouve.** Ce code servira à valider votre identité lorsque vous viendrez chercher votre enfant. Il est important de remettre le code QR à chaque personne autorisée à venir chercher l'enfant. Si la personne n'a pas le code QR, une pièce d'identité lui sera demandée et son nom devra être sur la liste des personnes autorisées;
- Entre 15 h 40 et 16 h, les jeunes seront en transition. Pour faciliter le travail des animateurs, nous vous demandons d'éviter de vous présenter pendant ces heures afin d'éviter l'attente.
- Nous vous demandons **de ne pas communiquer** avec le camp **par message texte** pour faire préparer votre enfant avant votre arrivée comme certains le font avec le service de garde en milieu scolaire.

---

## Absences

Nous vous demandons de signaler l'absence d'un enfant seulement si celui-ci est inscrit au Programme d'accompagnement ou s'il doit aller en sortie. Les autres absences n'ont pas besoin d'être signalées.

---

## Baignade au Complexe aquatique

Les groupes d'enfants iront à tour de rôle chaque semaine au Complexe Aquatique.

**Important :**

- Le casque de bain est **obligatoire**;
- Port obligatoire de la veste de flottaison pour les enfants de 6 ans et moins (l'enfant doit apporter son VFI);
- Pour les enfants de 7 ans et plus, un test de nage est requis pour ne pas porter de veste. La veste sera exigé si le parent l'a demandé à l'inscription.

---

## Formation des employés

Nous offrons une formation complète dans laquelle nos employés apprennent, entre autres :

- les responsabilités de l'animateur;
- les besoins et les caractéristiques de l'enfant;
- les techniques d'animation;
- les jeux coopératifs et grands jeux;
- les risques et la discipline;
- la communication et le travail d'équipe.

À cela s'ajoute une formation obligatoire en premiers soins afin d'offrir à votre enfant un encadrement et un environnement sécuritaires.

## Sorties

- Les sorties sont incluses, mais il est très important de vous inscrire le plus rapidement possible.
- La gestion des sorties est très complexe, c'est pourquoi les inscriptions sont possibles jusqu'à la date indiquée ou jusqu'à ce que toutes les places soient réservées. Afin d'assurer une gestion optimale, merci de ne pas inscrire votre enfant à une sortie si vous n'êtes pas certain de pouvoir l'y envoyer. Aucun ajout ne sera possible en cas d'annulation de dernière minute, pour des raisons d'organisation et de sécurité des enfants.

Date	Sorties	Date limite pour les inscriptions
3 juillet	Archipel Amélio	25 juin, à midi
10 juillet	Royaume de Nulle Part	25 juin, à midi
16 juillet	Glissades d'eau Mont Saint-Sauveur	2 juillet, à midi
23 juillet	45 Degré Nord	9 juillet, à midi
31 juillet	Activac (thématique au camp)	16 juillet, à midi
6 août	Funtropolis	23 juillet, à midi
13 août à conf.	Camp Edphy (9-12 ans) Village du père Noël (5-12 ans)	30 juillet, à midi

\*Sous réserve de modifications.

**Frais pour inscription après le 19 mai**

- Des frais de 10,00 \$ par enfant seront facturés pour les inscriptions tardives.

**Frais de modifications / ajouts après le 19 mai**

- Des frais de 10,00 \$ par demande de modification seront facturés.

Les frais devront être acquittés immédiatement ou sur réception de la facture sous peine de refus d'admission de votre enfant.

---

## **Programme d'accompagnement**

---

L'objectif de ce programme est de favoriser l'intégration des enfants ayant des besoins particuliers aux activités régulières du camp de jour en offrant un accompagnement adapté à l'enfant. Il est cependant important de préciser qu'il ne s'agit ni d'un service spécialisé ni d'un service de répit ou de gardiennage. Les demandes au programme d'accompagnement doivent être complétées et envoyées entre le 7 avril et le 9 mai.

[https://creatorapp.zohopublic.com/lisianne.cloutier1/plateforme-employ-s-camps-de-jour-2021/form-perma/TREMBLANT\\_DEMANDES\\_ACCOMPAGNEMENT/506C7RuPHhsujpKK6KZH5d8weYw4eYXyn3ueOCXm0WuOk7nDjJmp6hRhadd6UAYSDQzAxd7K4Dbb8JOeSAWt59pa5gRG1jWSuy3X](https://creatorapp.zohopublic.com/lisianne.cloutier1/plateforme-employ-s-camps-de-jour-2021/form-perma/TREMBLANT_DEMANDES_ACCOMPAGNEMENT/506C7RuPHhsujpKK6KZH5d8weYw4eYXyn3ueOCXm0WuOk7nDjJmp6hRhadd6UAYSDQzAxd7K4Dbb8JOeSAWt59pa5gRG1jWSuy3X)

**Une fois la demande traitée et approuvée**, nous communiquerons avec vous pour faire l'inscription par téléphone. Les inscriptions à ce programme ne sont pas disponibles en ligne.

Pour toutes questions concernant le programme d'accompagnement, veuillez communiquer avec la superviseure à l'adresse suivante: [accompagnement@gvl-inc.com](mailto:accompagnement@gvl-inc.com)

---

## Code de vie

---

Veillez lire le code de vie avec votre enfant avant le début du camp.

### Comportements attendus de la part de l'enfant.

- Je respecte les règlements mis en place ainsi que les limites permises sur le site ;
- Je participe activement aux activités ;
- J'utilise un langage respectueux sans dire de paroles blessantes, provocantes, sans prononcer de jurons ou sans utiliser la menace ;
- J'adopte des comportements respectueux, non violents, non dangereux et qui vont à l'encontre de l'intimidation envers les participants et les animateurs ;
- Je prends soin du matériel et des installations mis à ma disposition en prenant soin de ne pas poser de gestes de vandalisme ;
- Je respecte le bien d'autrui sans voler ni emprunter sans permission.

Qu'arrive-t-il si les comportements attendus ne sont pas respectés?

BILLET JAUNE	L'animateur doit intervenir régulièrement auprès d'un enfant lorsqu'il ne respecte pas un ou plusieurs des comportements souhaités.
BILLET ORANGE	Il n'y a pas d'amélioration au niveau du ou des comportements souhaités.
BILLET ROUGE	Il n'y a pas d'amélioration à la suite des suivis au niveau des comportements souhaités ou le comportement de l'enfant est porté sur la violence, l'intimidation, le racisme ou tout autre manquement grave. La direction se réserve le droit de suspendre ou d'expulser immédiatement et sans préavis, un enfant qui nuit au bon déroulement des activités, qui adopte un comportement allant à l'encontre du code de vie. Dans ce cas, la direction exigera à la famille de venir chercher l'enfant sur-le-champ.

Prenez note que le savoir-être et le respect restent une priorité pour nous. De ce fait, toutes plaintes ou insatisfactions de la part des parents devront être adressées à l'administration directement au (450) 477-3003. **Tout abus physique ou verbal envers notre personnel sera passible de l'expulsion de votre enfant, et ce, sans aucun préavis.**

---

## Sécurité

---

### Médicaments

---

Si votre enfant doit prendre un médicament au camp, vous devrez remplir le formulaire d'autorisation et remettre ce médicament au responsable lors de sa première journée. Ce formulaire donne droit à l'animateur ou au responsable d'administrer ou de superviser la prise du médicament. Veuillez aviser le responsable de tout changement au cours de l'été.

### Épipen

---

Si vous indiquez sur la fiche santé de votre enfant que celui-ci a un auto-injecteur (EpiPen), vous devrez remplir le formulaire d'autorisation lors de sa première journée. Votre enfant devra porter son auto-injecteur sur lui en tout temps, et ce, durant tout l'été. Nous demandons le port d'un étui portatif (sac banane).

### Incident mineur

---

Pour tout incident mineur survenant au camp, un rapport d'accident sera dûment rempli et les soins nécessaires seront prodigués.

La situation vous sera communiquée lorsque vous viendrez chercher votre enfant en fin de journée ou durant la journée par appel téléphonique si nécessaire.

### Incident majeur

---

Le personnel du camp prodiguera les premiers soins nécessaires. Nous vous en informerons sur-le-champ (vous ou votre contact en cas d'urgence). Si nécessaire, votre enfant sera conduit à l'hôpital.

Une fois rejoint, le parent ou la personne contact devra prendre le relais et ce, le plus rapidement possible.

Les coûts de transport en ambulance et les soins de santé sont aux frais du parent.